

EXPLICATIONS ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

1° Le mot *phonème* est employé souvent dans ce livre; il exprime l'idée générique de son articulé. Le phonème est le genre dont la voyelle et la consonne sont les espèces.

2° Le *terme*, au sens particulier qui lui est donné le plus souvent dans cet ouvrage, exprime une relation entre deux phonèmes distincts. Cependant, le mot est employé quelquefois dans le sens de syllabe ou d'expression.

3° Le mot *thème* désigne un des deux éléments du mot algique. Tout ce qui n'appartient pas à la racine, relève du thème.

4° Les auteurs des lexiques et des grammaires algiques ne suivent pas un mode uniforme de transcription, et celui qu'ils emploient est souvent défectueux. Cependant, on a cru nécessaire de le conserver, du moins en partie, pour faciliter le recours aux ouvrages à consulter.

5° Dans les mots grecs et latins, le digamma ou le *w* et l'*y* sont restitués là où la phonétique semble les réclamer.

6° Les mots algiques qui figurent dans cet ouvrage appartiennent généralement au dialecte cris, qui est considéré comme le meilleur type de la langue. Quand ils sont empruntés à un autre dialecte, on l'indique par une abréviation : alg. algonquin; ab. abénaquis; odj. odjibwe, etc.

7° Le signe = placé entre deux formes indique leur identité.

8° Un point, placé après une racine, indique que cette ra-